Le comité orphelin de ses activités

RUSSAN

Pour pallier l'absence de réunions des membres du comité de quartier de Russan-Terres de Rouvière en cette période de confinement, Bernard Astier, le président par intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale, après la démission d'Yves Chapon le 1er juin dernier, a choisi l'écriture pour garder le lien social : *« Comme tout le monde, nous avons hâte que la pandémie se termine et nous laisse reprendre nos activités dans notre salle Edmonde-Gleize. »*

Bernard Astier devant la salle du comité de quartier.

Puis il rappelle que cette salle, construite en 1979 par les bénévoles du comité, rénovée et rajeunie en 2015, est occupée tous les jours de la semaine par de multiples activités, dont des cours de danse, de peinture, d'anglais, des ateliers déco, des parties de bridge… Et des scènes de théâtre. *« Depuis deux ans, chaque année, un groupe de bénévoles du comité joue une nouvelle pièce de théâtre, écrite et mise en scène par Claude Allet, retraçant avec beaucoup d'humour les activités du comité et la vie dans le quartier. Pour 2021, une nouvelle pièce est en cours de répétition. »*

Outre ces activités, le comité organise des lotos, l'arbre de Noël des enfants, le goûter des aînés, l'agneau pascal, la fête du quartier et, en hiver, des soirées à thème (Jean Ferrat, Georges Brassens…). *« Nous voulons également reprendre des activités que nous avons dû abandonner comme la journée des Rois, la fête de la musique, les moules frites, le 1er mai, et d'autres nouvelles idées, car notre endurance commence à faiblir »*, avoue Bernard Astier, et d'ajouter pour conclure : *« On souhaiterait que des personnes plus jeunes s'impliquent dans le comité. Beaucoup de membres donnent de leur temps depuis de nombreuses années, voire des décennies, et souhaiteraient pouvoir un peu lever le pied sans pour cela quitter l'équipe d'amis que nous formons, auxquels ils sont très attachés. »*

Rappelons que le comité de Russan-Terre de Rouvière, c'est environ 450 adhérents, chiffre toujours variable d'une saison sur l'autre, car *« certains oublient juste de payer leur cotisation l'année suivante »*, précise le président avec une pointe d'humour.

▶ Correspondant Midi Libre : 06 60 64 81 95

Les cadeaux du petit marché du dimanche

CASTANET

Le petit marché, qui se tient chaque dimanche devant la place où s'alignent des commerces (Caisse d'épargne, fleuriste, traiteur), a gardé son attrait pendant cette longue période de confinement. Les vives couleurs des fruits et légumes bien exposés, la présence d'une marchande de poisson, l'amabilité des vendeurs attirent les clients pour leurs achats alimentaires.

Les bénévoles devant le stand de l'Asam.

Depuis deux semaines, le fleuriste ayant pu rouvrir, les fleurs rajoutent couleurs et senteurs devant le magasin.

L'Asam (Aide aux sans-abri de Madagascar), cette association dont plusieurs membres habitent les rues avoisinantes, s'installait chaque année à cette période dans la maison de quartier Michel-Pierre pour exposer des réalisations : linge délicatement brodé, bijoux, cartes décorées venant de Madagascar…

La maison de quartier étant fermée depuis deux mois, c'est à ciel ouvert sur ce marché que cette vente a pu se dérouler ce dimanche. Les sympathisants sont venus dénicher des objets originaux fabriqués dans l'île. *« S'il fait beau nous reviendrons sur ce marché, la semaine prochaine ! »*, déclare l'un des bénévoles. De beaux objets pour se faire plaisir ou pour des cadeaux originaux à offrir.

▶ Correspondant Midi Libre : 06 51 11 97 66

À NOS LECTEURS

● LA PAGE QUARTIERS EN VACANCES

Durant les vacances de Noël, la page Nîmes quartiers fait une pause. L'équipe des dix correspondants vous donne rendez-vous le samedi 9 janvier pour de nouveaux

« Un deuxième four ne sera pas créé à Nîmes : c'est un engagement »

SAINT-CÉSAIRE

Richard Tibérino est le nouveau président du Sitom, qui traite et valorise les déchets.

Richard Tibérino est le nouveau président du Sitom.

Richard Tibérino est le fidèle parmi les fidèles de Jean-Paul Fournier. Né à Alger il y a 66 ans, arrivé à Nîmes en 1963, il occupe la scène politique locale depuis 1995, date de sa première élection au conseil municipal. Adjoint de Jean-Paul Fournier depuis 2001, il a été en charge de la sécurité jusqu'à cette année. Il est aussi conseiller départemental depuis 2001. Depuis les dernières élections, il occupe de nouvelles fonctions municipales, ainsi qu'au sein de Nîmes Métropole. Le 29 octobre 2020, il a été élu président du Sitom (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères). Ce qui caractérise le personnage, c'est la franchise dans ses idées et prises de position, ainsi que sa détermination qui s'accompagne toujours d'un sourire et d'un calme naturel. Rencontre.

En quoi consiste la fonction de président du Sitom ?

C'est un poste important. Le Sitom traite et valorise les déchets de 81 communes gardoises, dont Nîmes, soit 309 000 habitants (44 % du département). Il gère l'unité de valorisation énergétique : c'est l'incinérateur et le centre de tri Valrena. Annuellement, ce sont 192 000 tonnes de déchets collectés auprès des habitants et de 24 déchèteries qui arrivent ici, dont 110 000 tonnes sont incinérées, permettant de fournir de l'électricité qui est revendue et également de fournir la chaleur au chauffage urbain nîmois, qui dessert l'ouest de la ville dont le CHU.

Quelles sont vos priorités ?

Les principaux enjeux à venir sont nombreux. D'abord ne pas créer un deuxième four sur Nîmes : c'est un engagement pris par le maire Jean-Paul Fournier, le président de l'Agglo Franck Proust et moi-même. Ensuite, il faut d'ores et déjà préparer l'avenir car le contrat qui nous lie au délégataire Evolia, exploitant actuel de l'incinérateur, se termine en 2024. Enfin, il faut s'attacher à l'image du Sitom en créant une synergie avec d'autres syndicats de traitement gardois, en renouant un contact étroit avec nos adhérents et en communicant mieux pour faire connaître l'activité du Sitom au grand public.

Votre message pour l'avenir ?

Le traitement des déchets est un enjeu environnemental du XXIe siècle. Je souhaite que nos concitoyens en prennent conscience en adoptant un comportement plus civique.

▶ Correspondant Midi Libre : 06 87 35 18 06

L'art africain inspire une crèche

MONTAURY

Depuis des années, Dominique Sant crée, pour le plaisir, des petits personnages africains, statuettes inspirées par cet art "primitif", qui fascine tant la Nîmoise. Pour la première fois, cet hiver, elle en fait les héros d'une crèche. *« J'ai souhaité l'offrir à l'aumônerie catholique du CHU. C'est un clin d'œil à l'une de leurs membres, une sœur religieuse qui vient du Burkina-Faso, mais aussi à 2021, qui sera l'année de l'Afrique. »* Exposée dans le bureau de l'aumônerie, elle ne sera visible que par ses membres, toujours au chevet des patients et de leurs familles : *« Nous sommes touchés par le beau geste de Dominique Sant*, sourit le père Frédéric Auriol. *Cette crèche va colorer nos cœurs et donner un esprit de fête. »*

M.-L.G.

L'aumônier et la créatrice.

Sacs-poubelles et encombrants occupent illégalement le trottoir

GRÉZAN

Les familles de l'immeuble du Jeanne d'Arc s'insurgent contre une situation qui, dans la rue Antoine-Delon, dure depuis quatre ou cinq ans.

Devant les numéros 2,4 et 6, de la rue Antoine-Delon, poubelles et encombrants stagnent sur la voie publique.

Au début de la rue Antoine-Delon, devant les numéros 2, 4 et 6 d'un immeuble ancien, les familles de l'immeuble du Jeanne d'Arc, en ont assez de voir des sacs-poubelles et encombrants délaissés quotidiennement sur le trottoir face à leurs portes et fenêtres tous les jours, faute de l'absence de conteneurs ou de poubelles. *« Ras-le-bol*, lance André Coste, l'un des habitants de cette résidence. *Cela fait quatre ou cinq ans que nous vivons une situation incompréhensible en matière d'hygiène et de santé publique. Cet immeuble est géré par Progesim Nîmes Montpellier. La ville de Nîmes s'occupe de la voirie et Nîmes-Métropole gère le ramassage des poubelles et encombrants. Tous se renvoient la balle malgré de nombreuses interventions de notre collectif qui se compose d'une cinquantaine de familles. »*

bien : *« Le fait de déposer des ordures, même dans un sac-poubelle, dans la rue ou sur la voie publique constitue une infraction pénale. Notre collectif a sensibilisé, par courrier et plusieurs rencontres, les différentes entités de la Ville ou de l'Agglo »*, confie Florence André, autre résidente. *« Aujourd'hui, la situation est devenue récurrente d'autant que le problème est clairement identifié*, complète Damien Gérard. *Les personnes mises en cause disposent de sacs-poubelles, mais ne tiennent pas compte des jours de ramassage. »*

Des déchets tous les jours sur la voie publique

Conséquence pour les habitants de la rue Antoine-Delon : *« Des sacs remplis tous les jours sur le trottoir, sans oublier les encombrants qui viennent dans la rue ou sur la voie publique ou en dehors des horaires fixés par les services municipaux : ce genre d'attitude, cela ne devrait plus se voir. »* Et les locataires du Jeanne d'Arc de souligner qu'il existe *« des références juridiques : l'article L2212-2 du Code général des collectivités territoriales, l'article L541-3 du Code de l'environnement et l'article chets, de déjections, de liquides insalubres et d'encombrants dans la rue, ou sur la voie publique en général, fait l'objet d'une répression accrue. Les sacs-poubelles vont dans les poubelles et les encombrants doivent être signalés aux services municipaux »*, rappelle Odile Poujol. La morosité actuelle devrait pourtant encourager à respecter l'envi-